



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Toulouse, le 15 mai 2020

RN 88 : LA RÉALISATION DES MURS ANTI-BRUI TS LE LONG DE LA ROCADE D'ALBI REPREND LE 18 MAI

La réalisation des deux murs antibruit au droit du quartier de La Mouline, le long de la rocade d'Albi, sur la RN88, dans le Tarn, va pouvoir reprendre de manière progressive à compter du 18 mai.

Ce chantier co-financé au titre du contrat de plan État-Région Occitanie par l'État, le conseil régional d'Occitanie, le conseil départemental du Tarn et la communauté de communes d'Albi, était à l'arrêt depuis le 17 mars, suite à la décision de l'entreprise de suspendre ses activités afin d'assurer la sécurité sanitaire de ses salariés et de ceux de ses sous-traitants et fournisseurs dans le contexte de propagation du coronavirus COVID-19.

L'objectif principal a été d'assurer la sécurité sanitaire des travailleurs mobilisés, dans le respect des préconisations du guide établi par l'*Organisme Professionnel de Prévention dans le Bâtiment et les Travaux Publics* le 2 avril 2020, et agréé par les pouvoirs publics. Aussi, un très important travail a été mené par l'ensemble des partenaires, maître d'ouvrage, maître d'œuvre, coordonnateur de sécurité et entreprises, pour définir, sur ce grand chantier, des mesures sanitaires concrètes et adaptées, permettant le redémarrage du chantier en toute sécurité.

Des mesures très concrètes pour assurer la sécurité sanitaire des travailleurs

Pour ce chantier, qui verra s'activer dans un premier temps une dizaine de compagnons répartis sur presque 700 mètres linéaires, la priorité est le strict respect des gestes barrières et des mesures de distanciation physique, soit 1 mètre minimum entre chaque intervenant. Pour les postes de travail pour lesquels cette distance ne peut pas être assurée en permanence, le port du masque et de lunettes de protection est obligatoire.

La base vie du chantier fait également l'objet d'un traitement particulier : son usage en est adapté pour limiter leur utilisation au strict nécessaire, et des dispositions sont prises pour que les locaux soient désinfectés après chaque usage.

Contacts presse

Marie LATREILLE DE FOZIERES | **Delphine AMILHAU** | **Jennifer RIEU**
05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16 | 05 34 45 38 31 | 07 85 02 55 71 | 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiqués

Les procédures de travail ont également été adaptées et les compagnons sont fournis en équipements de protection individuels adaptés (masques, gants, gel hydroalcoolique). Des points d'eau et du savon sont déployés sur le chantier.

Ce dispositif est animé, au sein de l'entreprise et de ses sous-traitants, par un référent COVID-19, personne centrale de ce dispositif, qui rappelle quotidiennement les consignes aux compagnons pour leur bonne application.

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, « *salue le travail collectif de la DREAL Occitanie et de la DIR Sud-Ouest, qui assurent respectivement maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, du coordonnateur de sécurité et protection de la santé, des différentes entreprises de travaux, de la Caisse régionale d'assurance maladie, de la DIRECCTE et de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics. La parfaite coordination de leurs interventions ont permis une reprise de ce chantier stratégique pour la desserte des territoires en région Occitanie dans les meilleurs délais et en garantissant la sécurité sanitaire des personnels du chantier.* »

Contact presse DREAL :

Brigitte PONCET : 05 62 30 26 33 - 06 07 41 05 75

Contacts presse

Marie LATREILLE DE FOZIERES | **Delphine AMILHAU** | **Jennifer RIEU**
05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16 | 05 34 45 38 31 | 07 85 02 55 71 | 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiques